



Sept 2011



LIVRET D'ACCUEIL des structures d'accueil du jeune enfant de la ville de Saint-Julien-en-Genevois

Le présent document annule et remplace les précédents.

Présentation du service petite enfance

Le Secrétariat Petite Enfance

Il est ouvert tous les matins de 8h à 12h.

Adresse : Il se situe à la Mairie. Au rez-de-chaussée, couloir de gauche après le service Jeunesse.

Téléphone : 04.50.35.17.23.

La responsable du secrétariat vous accueillera pour répondre à vos questions sur une préinscription, pour vous donner un rendez-vous avec un membre de la direction, pour planifier l'accueil de votre enfant en occasionnel ou pour des questions sur votre facturation.

L'équipe de direction :

❖ La coordinatrice petite enfance est infirmière puéricultrice. Elle est garante de la coordination du service et de la mise en place de la Politique Petite Enfance de la ville. Elle assure des permanences de manière à rencontrer les familles pour répondre à leurs questions, entendre leurs préoccupations ou remarques sur le service ou sur l'une des structures.

❖ Les Directrices de chaque Structure sont infirmières. Elles assurent les fonctions d'encadrement de l'équipe et de gestion de la structure. Elles sont les interlocutrices privilégiées des parents vis-à-vis de l'accueil de leur enfant. Ainsi, elles les rencontrent tout au long de l'accueil de leur enfant. Toutes les demandes administratives doivent leurs êtres adressées.

❖ L'ensemble de l'équipe de direction est disponible sur rendez-vous. En dehors de leurs plages horaires de permanence et selon leurs disponibilités, elles restent à la disposition des parents pour répondre à leurs questions.

Les engagements de l'équipe petite enfance

- ❖ L'ensemble des professionnels du service travaille dans le respect de l'enfant et de ses parents.
- ❖ L'équipe met tout en œuvre pour créer un environnement propice au bien-être, au plaisir, aux découvertes, à la socialisation de l'enfant.
- ❖ Elle s'engage à informer les parents du déroulement de la journée de leur enfant, des évolutions de leur enfant au sein de la structure, des activités de la crèche.
- ❖ Les parents ont la possibilité de participer à certains temps conviviaux ou activités organisées par la structure ou le service (fête de fin d'année, sortie, etc.)
- ❖ Les mamans ont le droit d'allaiter leur enfant au sein de chaque structure petite enfance.

Les différents types d'accueil:

❖ **L'accueil régulier** correspond à une place attribuée par la commission d'attribution des places. Le contrat d'accueil est défini avec la direction en fonction de la demande des parents et des contraintes de la structure. L'admission est définitive après constitution du dossier complet, avis du médecin de crèche et signature du contrat de mensualisation.

L'accueil peut se faire de 7h30 à 18h30.

❖ **L'accueil occasionnel** correspond à un besoin temporaire ou limité dans le temps ainsi qu'à un désir d'éveil et de socialisation de l'enfant. L'accueil se fait en fonction des places disponibles sur les structures après un rendez-vous avec la direction et constitution du dossier complet.

L'accueil peut se faire de 8h à 17h30.

❖ **L'accueil d'urgence** : Deux places supplémentaires pourront être ouvertes pour des urgences, sur l'ensemble du service (voir condition).

La Structure Familiale

La Maisonnette

Bureau : 11 rue Amédée VIII de Savoie ☎ Direction 04 50 49 66 50

❖ Elle regroupe, des assistantes maternelles agréées par la Protection maternelle et infantile (PMI administrée par le Conseil Général). Elles sont salariées de la commune.

Elles accueillent, à leur domicile, de 1 à 4 enfants selon leur agrément (de 7h30 à 18h30 maximum).

❖ Le professionnel chargé de l'animation de la structure propose, chaque semaine, des temps collectifs au domicile des assistantes maternelles, mais aussi au sein des locaux de la structure ou des autres structures de la commune. Il est aussi proposé diverses sorties pour les enfants.

Durant les temps collectifs, les enfants sont regroupés par tranche d'âge et ils participent à diverses activités d'éveil. Ces rencontres leur permettent de côtoyer les autres assistantes maternelles de la structure ainsi que les enfants qu'elles accueillent. Ils sont aussi amenés à rencontrer les enfants et le personnel des structures collectives.

❖ La directrice se rend régulièrement aux domiciles des assistantes maternelles. Elle travaille avec elles sur la qualité de l'accueil et assure le suivi régulier des enfants. Elle peut rencontrer les parents au domicile de l'assistante maternelle à l'occasion de leur venue le matin ou le soir.

❖ Lorsque les enfants gardés sont absents, l'assistance maternelle rejoint l'équipe des multi-accueil pour travailler, d'où l'importance des transmissions d'informations à la direction.

Les Structures Collectives

Multi accueil Tom Pouce

2 avenue de Genève

☎ Direction 04 50 35 51 25

de 7h30 à 18h30

Multi accueil Les P'tits Loups

11 rue Amédée VIII de Savoie

☎ Direction 04 50 49 66 50

de 7h30 à 18h30

Microcrèche Petit à Petit

Chemin de Chabloux

☎ Direction 04 50 35 51 25

de 8h à 18h

Agrément : 40 places dont quelques places pour l'accueil Occasionnel.

Fermeture sur 7 semaines / an.

Agrément : 30 places dont quelques places pour l'accueil Occasionnel.

Fermeture sur 7 semaines / an.

Agrément : 9 places

Fermeture sur 7 semaines / an.

❖ Les équipes sont pluridisciplinaires :

L'équipe petite enfance compose :

- Des éducatrices de jeunes enfants, garante du projet éducatif et relayant la directrice en son absence,
- Des auxiliaires de puériculture et des auxiliaires petite enfance (agents titulaires du CAP Petite Enfance ou assistantes maternelles), garantes du bien-être et de l'éveil des enfants.
- D'une équipe technique qui assure les repas, l'entretien des locaux et du linge.

❖ Les enfants sont regroupés par groupe d'âge et selon leur développement et besoins (deux sections). Ils participent à diverses activités d'éveil tout au long de la journée. Ils peuvent être amenés selon les activités proposées à rencontrer les assistantes maternelles de La Maisonnette ainsi que les enfants qu'elles accueillent.